

COVID-19



Ville de LORRAINE

GUIDE DU BAIGNEUR - ÉTÉ 2021

BAIN LIBRE : MAXIMUM 105 BAIGNEURS

CORRIDORS DE NAGE : MAXIMUM 24 NAGEURS

AVANT D'ARRIVER À LA PISCINE

- Les baigneurs doivent apporter un sac pour y mettre leurs effets personnels. Comme les casiers ne sont pas accessibles, ce sac devra être apporté aux abords de la piscine.
- Les baigneurs doivent arriver en maillot dans la mesure du possible afin de réduire le temps passé dans les vestiaires.
- Apportez votre bouteille, les fontaines sont accessibles uniquement pour les remplir.

PENDANT VOTRE VISITE À LA PISCINE

- Les baigneurs sont responsables de maintenir une distanciation physique de 1 mètre, tant dans l'eau qu'à l'extérieur de l'eau.
- Veuillez suivre le sens de la circulation indiqué par les flèches.
- Le port du couvre-visage est obligatoire pour les 10 ans et plus dans les vestiaires. Le masque doit être retiré avant d'entrer à l'eau et laissé dans le sac contenant vos effets personnels.
- Veuillez respecter la capacité maximale des vestiaires affichée à l'entrée.

VOUS DEVEZ RESTER À LA MAISON SI VOUS OU UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE :

- Avez la COVID-19 ou est en attente du résultat d'un test de la COVID-19;
- Avez des symptômes grippaux (fièvre, toux, difficultés respiratoires);
- Revenez d'un voyage depuis moins de 14 jours.

EN TOUT TEMPS :

- Respectez les consignes de la santé publique;
- Gardez une distance de 1 mètre avec les autres en tout temps;
- Toussez dans votre coude;
- Jetez vos mouchoirs et vos masques à la poubelle;
- Lavez-vous les mains souvent;
- Évitez de toucher à votre visage.

INFORMATION SUR LES MESURES DE LA SANTÉ PUBLIQUE
QUEBEC.CA/CORONAVIRUS